

Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band: 22 (1949-1950)
Heft: 1

Artikel: Sur quelques lettres de Saint-Beuve à Victor Hugo
Autor: Guillemin, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-869966>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUR QUELQUES LETTRES DE SAINTE-BEUVE A VICTOR HUGO

L'admirable édition de la *Correspondance générale de Sainte-Beuve*, recueillie, classée et annotée par Jean Bonnerot, ne donne malheureusement les lettres de Sainte-Beuve à Hugo que d'après le texte publié par Gustave Simon dans la *Revue de Paris* en 1905, et dans son livre : *Le roman de Sainte-Beuve*, en 1906. C'est ce qui s'est passé pour la *Correspondance générale de J.-J. Rousseau*, quant à bien des lettres de Jean-Jacques reproduites « d'après l'imprimé » ; et j'avais eu l'occasion, en recourant aux manuscrits conservés à la Bibliothèque de Neuchâtel, de relever des erreurs et des omissions, en quantité considérable, pour les documents qui concernent les affaires de l'Ermitage (1756-1757)¹. M. Jean Bonnerot est un travailleur émérite, et son œuvre est de premier ordre. S'il n'a pu suivre la règle rigoureuse, qui est de se référer aux manuscrits eux-mêmes, c'est que ces manuscrits lui sont demeurés, malgré ses efforts, interdits. J'ai eu la chance d'y avoir accès², et je voudrais apporter ici quelques rectifications et compléments nécessaires. A vrai dire, Gustave Simon avait été, somme toute, soigneux et l'on peut affirmer que, dans l'ensemble, la publication qu'il avait faite des lettres de Sainte-Beuve à Victor Hugo et à sa femme était correcte. Voici pourtant ce que l'examen des autographes permet de relever :

1. Lettre n° 124 (T. I. ; p. 190) ; de Sainte-Beuve à M^{me} Victor Hugo. Dans Bonnerot, la lettre est datée comme suit : « Honfleur, ce jeudi 13 [mai 1830] ». En réalité, l'original porte ceci : « *Honfleur, ce jeudi mai 1830* », Sainte-Beuve ayant laissé en blanc le quantième ; « ce jeudi » est bien, d'ailleurs, le jeudi 13.

1. Cf. *Annales J.-J. Rousseau* (1941-1942) ; T. XXIX, pp. 61 à 258.

2. Grâce à la généreuse amitié de Jean Hugo, que je tiens à remercier ici.

2. Lettre n° 155 (T. I. ; p. 213) ; de Sainte-Beuve à Victor Hugo ; dans Bonnerot : « 23 décembre 1830 ». Erreur de lecture ; Sainte-Beuve a très nettement daté : « 22 décembre 1830 ».

3. Lettres n°s 227, 229 et 230 (T. I. ; pp. 294-297). De Sainte-Beuve à Victor Hugo. Dans Bonnerot, la lettre n° 227 est datée : « ce samedi [7 avril 1832] » ; la lettre n° 229 : « ce dimanche [8 avril 1832] » ; la lettre n° 230 : « ce samedi, 6 heures [14 avril 1832] ».

La lettre n° 229 commence ainsi : « C'est moi, mon cher ami, qui me disposais à vous écrire pour vous demander de vos nouvelles [etc.] ». Il est bien difficile de croire que cette lettre ait été écrite le 8 avril si, la veille même, 7 avril (lettre n° 227), Sainte-Beuve avait déjà envoyé une lettre à Hugo précisément pour lui demander, avec quelque anxiété, comment allaient lui-même et les siens ; — le choléra sévissait dans Paris depuis la fin de mars. De toute évidence, il y avait un écart de plus d'une journée entre ces deux billets.

Effectivement, si la lettre n° 229 n'est pas datée autrement, par Sainte-Beuve, que : « ce dimanche », le timbre de la poste, parfaitement lisible au dos de la missive, porte : « 30 avril ». La lettre est donc du 30 ou du 29. Le 29 avril tombait, en 1832, un dimanche. Nous pouvons, par conséquent, conclure avec certitude que ce billet n° 229 est du dimanche 29 avril 1832.

La lettre suivante, n° 230, est postérieure, c'est exact. (Sainte-Beuve y envoie à Victor Hugo l'article annoncé dans la lettre n° 229) ; puisque le n° 229 est du 29 avril, le n° 230 ne peut pas être du 14. Le 29 avril, Sainte-Beuve écrivait : cet article (sur *Notre Dame de Paris*), « j'espère bien vous [l']envoyer à lire à la fin de la semaine, sans faute ». Il est donc infiniment probable que le billet n° 230 (daté « ce samedi 6 heures ») est du premier samedi qui suivit le dimanche 29 avril, soit le samedi 5 mai 1832.

Quant à la lettre n° 227, qu'une certaine distance dans le temps sépare de la lettre n° 229 (du 29 avril), je pense que la date proposée dans Bonnerot est la bonne, et que ce n° 227 est bien du 7 avril 1832.

En résumé, voici les dates que je tiens pour justes, et dont la seconde, en tout cas, est certaine :

n° 227 : samedi 7 avril 1832

n° 229 : dimanche 29 avril 1832

n° 230 : samedi 5 mai.

4. M. Bonnerot signale, sous le n° 318 (T. I. ; p. 388), une lettre de Sainte-Beuve à Victor Hugo dont il connaît l'existence, mais dont il n'a pu trouver le texte.

Voici ce billet, qui est daté, par Sainte-Beuve, du 20 septembre 1833 :

Mon ami,

J'ai vu tout à l'heure M. Joly, qui m'a remis une lettre de vous qui date déjà de longtemps. J'ai consenti, dans des termes aussi peu prometteurs que possible.

Je n'ai pas voulu intervenir cette semaine dans toutes vos occupations de théâtre et de mise en scène, mais je réclame de vous un des jours de la semaine prochaine ; ce serait au même lieu que l'autre fois.

Je ne suis pas libre dimanche, mais tous les autres jours, à partir de lundi inclusivement. Dites-moi un jour, n'est-ce pas, qui ne vous gêne en rien.

J'espère que Didine se porte mieux et que tout le monde va bien chez vous.

Tout à vous de cœur

SAINTE-BEUVE.

5. Lettre n° 355 (T. I. ; p. 424). De Sainte-Beuve à Victor Hugo. Dans Bonnerot, la lettre est datée : « [ce 6 février 1834] », avec les crochets indiquant l'adjonction de l'éditeur ; en réalité, Sainte-Beuve a bien daté sa lettre : « ce 6 », et il est exact qu'il faut ajouter : « février 1834 ».

Dans le corps de la lettre, à la ligne 19, des crochets apparaissent, encadrant des points de suspension après les mots : « étonné et convaincu », comme s'il y avait là une coupure. Les points de suspension figurent bien dans l'autographe ; les crochets sont donc superflus.

Henri GUILLEMIN.